

be alpa  
be a winner  
be.brussels 

# Be Brussels Challenge

Le CTT ROYAL ALPA SCHAERBEEK WOLUWE organise le DIMANCHE 03 SEPTEMBRE 2017 dans les locaux du **centre sportif Poséidon à l'avenue des Vaillants 2 – 1200 Bruxelles**, un critérium de tennis de table ouvert aux joueurs affiliés à la FRBTT ou à toute autre fédération reconnue par l'ITTF.



WOLUWE-SAINT-LAMBERT

9h00 Messieurs D  
9h30 Messieurs NC  
11H30 Messieurs C  
13H30 Messieurs E  
16H00 Messieurs B

SCHAERBEEK  
  
SCHAARBEEK

Les participants seront répartis par poule de quatre joueurs maximum, les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour final. **Chaque participant peut participer à la série correspondant à son classement et à la série supérieure.**

Il sera fait usage de **16 tables** de couleur verte/bleue et de balles plastique de couleur blanche  
Les matches se jouent au meilleur des cinq manches.

**Le droit d'inscription est fixé à 8 euros pour une série et 12 euros pour deux séries.**

**Date limite des inscriptions : le jeudi 31 août à minuit.**

**La date et lieu de l'élaboration publique des tableaux sera renseignée sur la page du programme d'inscription.**

Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T. Le tournoi est autorisé sous le numéro TRBBW01

**Pour vous inscrire: cliquez sur l'onglet « COMPETITION/TOURNOI » du site : [www.cpbbw.be](http://www.cpbbw.be)**

En cas de problèmes: Béatrice Willems - G.S.M. : 0473/54.64.87 - E-Mail : [beaswillems@gmail.com](mailto:beaswillems@gmail.com)

**Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.**

**ATTENTION : Les joueurs qui ne confirment pas leur inscription aux compétitions par voie électronique ne seront PAS INSCRITS (attention aussi aux secrétaires qui doivent confirmer pour leur joueur).**

**La liste des non-confirmés est disponible dans le programme d'inscription. Vérifiez bien votre adresse mail car c'est celle qui est utilisée pour l'inscription et qui reçoit le mail de confirmation.**

**Lors du Critérium, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€.  
En cas d'absence non prévenue, une amende de 12,50€ sera réclamée en plus du coût de son inscription.**

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.  
Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.

